

LIMINAIRE

C E NOUVEAU NUMÉRO *VARIA* de la *Revue de droit canonique* contient sept contributions couvrant des thématiques variées et mêlant approches historiques et questions d'actualité : organisation et fonctionnement de l'Église, droit matrimonial et droit pénal canoniques, vie religieuse, prédication chrétienne, sources canoniques.

La question formulée par Alphonse Borrás en guise de titre à sa contribution fait en réalité écho à une autre étude, parue récemment dans les colonnes de cette même *Revue*, dans laquelle l'auteur suggérait une révision du Livre II du CIC de 1983, basée sur une réception renouvelée de l'ecclésiologie de concile Vatican II¹. Ayant fait partie des vingt-cinq membres de la commission théologique, en charge d'assister en qualité de consultants le Secrétariat général du Synode de la 16^e Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques (« *Synode sur la synodalité* »), A. Borrás s'emploie ici à démontrer, à partir du Document final, la nécessité d'une véritable réforme institutionnelle, pour une Église « *authentiquement synodale* ».

La synodalité est également envisagée par Amaury Montjean, au plan diocésain et dans une perspective historico-paraclétique –à partir de l'expérience de Saint François de Sales notamment, dans le contexte de la réformation post-tridentine–, au regard des dispositions du droit canonique actuel en la matière. Le synode diocésain se révèle être invariablement le lieu par excellence d'un échange fructueux, sous la conduite de l'Esprit Saint, « *pour le bien de la communauté diocésaine tout entière* » (can. 460).

1. Alphonse Borrás, « Le processus synodal et la future révision du Livre II du CIC de 1983 », *RDC*, 73/1, 2023, p. 7-35.

Le consentement matrimonial libre et éclairé constitue une des conditions essentielles à la formation et surtout à la validité du mariage chrétien. Établir la preuve de l'incapacité à le donner librement dans un procès *brevior* justifie dans certains cas, comme le montre la contribution éclairante de Vincenzo Fasano et Anna Sammassimo, l'intervention d'un expert qualifié dont l'expertise, préalable en l'occurrence, pourrait s'avérer déterminante dans la formation de la conviction du juge.

Dans une étude fouillée, Karolina Mazur retrace le long parcours juridico-historique de la présomption d'innocence, depuis le droit romain, classique et postclassique, jusqu'à nos jours. Elle décrit minutieusement la manière dont ce principe a été envisagé et progressivement affiné par les juristes et les canonistes du Moyen Âge, avant de recevoir sa définition juridique formelle –qui prévaut encore de nos jours–, à la faveur d'un mouvement d'« *humanisation du droit pénal* » dont fut porteur le 19^e siècle européen.

La vie religieuse n'a cessé de connaître, ces dernières décennies, de profonds bouleversements auxquels le Magistère de l'Église s'est montré particulièrement attentif. La législation la régissant ne manque pas. Cependant, force est de constater qu'une vie communautaire fraternelle véritablement épanouie rencontre de nos jours de nombreux obstacles, que les suggestions formulées par Ataa Denkha visent, dans la mesure du possible, à surmonter.

Pierre-Marie Berthe propose une étude historique originale, aussi inattendue qu'instructive, consacrée à la prédication. L'auteur entend en particulier démontrer l'actualité des sermons prononcés au 13^e siècle par le frère Thomas d'Aquin dans le cadre de son activité prédicatoire, y compris à l'université, et leur parfait accord quant aux sources, quant à la méthode et quant à l'objet, avec les normes du droit en vigueur en la matière.

Poursuivant ses pérégrinations à travers les bibliothèques de France et d'Europe dépositaires de manuscrits canoniques de premier ordre², Frédérique Cahu se penche ici sur les manuscrits des *Décrétales* de Grégoire IX produits à Angers,

2. Plusieurs articles de l'auteur allant dans ce sens sont déjà parus dans de précédents numéros de la *Revue*. Ils constituent une mine d'informations pour quiconque s'intéresserait à la production et à la circulation des manuscrits canoniques au Moyen Âge.

dans un double contexte universitaire et monastique. Tout en décrivant leurs caractéristiques codicologiques et leurs propriétés décoratives, l'auteur montre comment la finalité d'une telle activité allait bien au-delà de la simple production matérielle pour manifester des convictions plus affirmées de certains acteurs de l'époque concernée.

Marc AOUN